

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2023

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 05 juin 2023

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU.

Était absent non excusé : Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 09 juin 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 1.1-031/2023 : ÉCLAIRAGE PUBLIC – PASSAGE EN LED

Vu le code de l'environnement,

Vu l'Éclairage Public actuellement en Sodium,

Monsieur BECKER, Deuxième Adjoint aux travaux, rappelle notre volonté de préserver notre environnement et de réduire notre consommation d'énergie.

Il propose au Conseil Municipal de remplacer les ampoules sodium en LED et de garder l'extinction nocturne.

Monsieur BECKER présente trois devis et après explications et débats, propose à l'assemblée de retenir la proposition de l'UEM au montant de 104 388,00 € TTC.

VOTES : **10 POUR** **1 CONTRE** **3 ABSTENTIONS**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 13 juin 2023
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20230612-2023DEL031-DE
Reçu le 19/06/2023